BIBL. NAZIONALE
CENTRALE-FIRENZE
185
14

Digitized by Google

RARETÉS BIBLIOGRAPHIQUES

TIRÉES A CENT EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

dont 96 sur papier vélin anglais
et 4 sur papier de Chine

Exemplaire N° du Dépôt légal

VINCENT BONA, Imprimeur de S. M., à TURIN.

Digitized by Google

MISCELLANEE
R. BIBLIOTECA NAZ. CENTRALE DI FIRENZE
185
14

LES CABARETS
DE ROUEN
en 1556

3e ÉDITION

Réimprimée sur les deux premières
et accompagnée d'un Avant-propos

PAR UN BIBLIOPHILE
DU QUARTIER MARTAINVILLE

A ROUEN
chez tous les débitants

1870

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

EN juin 1556, trois ans avant la représentation de *l'œil crevé,* dont il se fit mourir, le Roi Henri II porta une atteinte grave à la liberté des tavernes qui s'était maintenue jusqu'alors. Il défendit aux cabaretiers de recevoir chez eux d'autres gens que des étrangers et passants. Son ordonnance, que le Parlement de Normandie enregistra comme tous les autres Parlements du Royaume, inspira sur l'heure à un anonyme rouennais une facétie en vers : « *Le Plaiſant* « *Quaquet & resjuyſſance des femmes pour ce* « *que leurs maris n'yvrongnent plus en la ta-* « *verne,* » qui eut deux éditions presque simultanées et qui a été réimprimée de nos jours dans le troisième volume de la collection de *joyeusetez,* publiée, vers 1830, par Techener, et dans le sixième du *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles, réunies et annotées par M. A. de Montaiglon* (Paris, P. Jannet, 1857).

Des analogies frappantes de style ont conduit l'honorable M. de Beaurepaire, archiviste du département de la Seine-Inférieure, à attribuer au même poëte un autre livret en rimes que Charles Nodier a signalé comme une rareté bibliographique et fait connaître aux amateurs par une notice insérée, en 1835, dans le Bulletin du bibliophile, sous le titre d'*Echantillons curieux de statistique.*

L'exemplaire qu'il possédait de cet opuscule (1) et qui avait appartenu auparavant à Dibdin, a passé successivement, depuis 1844, dans les bibliothèques du comte d'Auffay et de MM. Desq et William Martin. Ce dernier l'ayant mis à la disposition de la société des bibliophiles Normands, elle en a fait, au commencement de 1867, une réimpression très-soignée, réservée exclusivement à ses membres. Nous produisons à notre tour cette troisième édition, désirée depuis assez longtemps par quelques amateurs de raretés, en les renvoyant à la spirituelle notice de Nodier, que nous ne nous croyons pas le droit de réimprimer *in extenso,* non plus que la savante introduction que M. de Beaurepaire a placée en tête de la publication des Bibliophiles Normands.

---

(1) V. *Description raisonnée d'une jolie collection de livres.* Paris, Techener, 1844, N° 589, adjugé à 65 fr. et 299 fr. à la vente d'Auffay.

Digitized by Google

Cette introduction relève quelques erreurs commises par Ch. Nodier, notamment au sujet du mot *triballe* dont il n'aurait pas compris le sens. L'ordonnance royale de 1556 interdit à tout tavernier de recevoir chez lui les personnes domiciliées dans la Ville, de les faire asseoir et de leur vendre du vin, autrement que pour l'emporter dans leurs maisons. Les tavernes demeurèrent, du reste, ouvertes aux étrangers de même que les hôtelleries, et l'on épargna les triballes, sorte de débits où l'on vendait le vin au comptoir et sans mettre la nappe. Le journal de l'hôtel de ville de Rouen a enregistré, à la date du 28 avril 1556, la commission donnée par les échevins à un particulier pour faire la recette des aides « sur les taverniers et autres *triballans* vin » et le nom de triballe est resté en usage à Rouen jusqu'au siècle dernier. Il est encore question, dans une nomenclature des cabarets, qui porte la date de 1742, de triballes tenues par plusieurs individus. *L'omnibus restaurant* du seizième siècle ou taverne ambulante colportant des rafraîchissements d'atelier en atelier, et « simplement appelé *triballe* ou « *trimballe* du vieux verbe *trimballer, traîner,* « *conduire après soi* », ne fut donc pas inventé par le Parlement de Normandie et n'est qu'un produit de la féconde imagination de Nodier.

Ce charmant esprit s'est également trompé en prenant certaines désignations de lieux pour

des titres sous lesquels il a rangé les tavernes qui les adoptaient, et faisant ainsi, par exemple, un quartier d'une maison à l'enseigne du *Port du Salut*.

Mais en voilà assez sur la question si peu sérieuse *de tabernis, cauponis et popinis*. Les journalistes qui écrivent pesamment sur les poésies légères de Voltaire sont, a dit Rivarol, comme les commis de nos douanes, qui impriment leurs plombs sur les gazes légères d'Italie. Ne les imitons pas.

A Rouen, le jour de la St. Babolein (26 juin 1870).

UN BIBLIOPHILE
du Quartier Martainville.

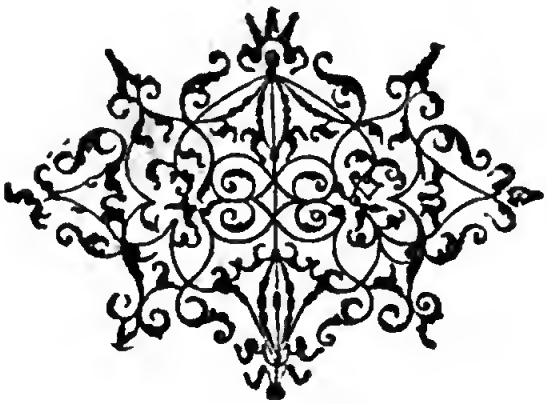

Le DISCOVRS demonſtrant ſans feincte
Comme maints Pions font leur plainte,
Et les Tauernes deſbauchez
Parquoy Tauerniers ſont faſchez.

A ROVEN

Au portail des Libraires, par Iehan dugort
& Iaſpar de remortier.

Digitized by Google

Huictain

QUE dictes vous gents de boutique,
Artiſains, gents eſperlucats,
Gents d'Eſgliſe, gents de prati
Et vous qui cerchiez altercas.

Vous avez eu maints gras repas
Auec les Enfans mau-gouuerne,
C'eſt faict, de telz vous n'aurez pas,
L'on ne va plus à la Tauerne.

Digitized by Google

VOVS qui allez au bout du Pont
Plus n'eſt qui de l'eſcot repond,
Le Croiſſant ha perdu ſon cours,
La pleine Lune eſt en decours,
L'Ange n'a plus que le bauol,
Les Pigeons ont perdu le vol.
Pour chambre ou ſalle, hault monter
Il fault les Degrez deſconter.
Flacons n'ont l'emboucheure nette,
Sainct Françoys n'ha plus de braguette.
De ſainct Iacque (qui comme Or luyt)
La triballe eſt encor'en bruit.
Les Cabaretz du long des Kais
Seront cages pour nourrir Gays.
L'eſpée en ſon fourreau ſe rouille,
Credit n'ha le mont de la Bouille.
Le Baril d'Or eſt bas percé,
Le Barillet eſt défoncé.
Le trou du Gredil ſent l'eſuent,
Le Penneret eſt mis au vent.
Le cul Agnes s'ameſgrit fort
L'elephant ne tient plus le fort.
L'agnus dei ce renouueau,
Conuertira ſon Vin en Eau.

Le Hable eſt du tout accablé,
Le Cerf tremble s'il n'ha tremblé,
Le gros Denier n'eſt plus de poix
Et le monſtier n'ha plus de croix.
Neptune ſur l'Eſturgeon beau,
Et le Daulphin nagent en l'Eau.
Le chaulderon eſt tout troué,
Le hola du Bœuf eſcorné.
A preſent, la chaſſe-marée
Sa monſture eſt bien empirée.
Au lieu de Blé, le grand Moulin
Meult la paille & le reuolin.
La Fonteine bouillante ſeine
Ha perdu ſa ſource certaine.
La Pomme d'Or perd ſon effort,
La Croix blanche ſe terniſt fort.
Les Tauernes de ſainct Geruais
Sont pour les cauchois & bouvuetz
Hors le Pont, au Clos des Gallez,
Pour Sanniers & Portugallez.
L'on n'y aſſied plus les voiſins
Pour boire le iuſt des Raiſins.
Cela rend aſſez & vaincus
Les bons champions de Baccus.
Changer faulte port de Salut
Et le nommer ſort de pallut.
Le Salut d'Or perd ſa valeur,
La Penſée perd ſa couleur.
Preſent, la Teſte ſarrazine
N'oſe aſſeoir voiſin ne voiſine.
La verte maiſon eſt depainte,
Les Pelottes n'ont haulte attainte.

L'ymage ſaincte Katherine
Petit à petit ſe décline,
Et de Noſtre Dame l'ymage,
Par n'aſſoir cognoiſt ſon dommage.
La Salamandre, en la ruelle,
Sans feu, ſe brusle à la chandelle.
Le petit Lyon eſt paſſé,
Le Chaperon eſt treſpaſſé.
Près la halle, la teſte Dieu
Ne fait miracles en ſon lieu.
La Croix verte qui fut en bruit,
Et le Daulphin ne font plus fruict.
Les Saulciers & l'Ours (ſans efforts)
Se tiendront touſiours les plus forts.
Tauernes, plus l'honneur n'auront,
Les Triballes l'emporteront.
Le Coulomb volle par accent,
La coupe encore ſe deffend.
La fleur de Lys eſt encrouée,
La Barge en l'eau eſt échouée.
L'eſcu de France tient bons termes,
Bien gardant ſes Royalles Armes.
Le grand Gredil, qu'on dit le trou,
Nourriſt chiens pour harer au loup.
Le loup, qui eſt beſte robuſte,
Se meurt par coups de Haquebute,
La hache, la Hure & hureaux
N'oſent plus aſſeoir les Pureaux.
Dont à preſent font laide mine
Auec la teſte ſarrazine.
Deſſus Robec y eſt la Pelle,
Nul n'y boira, quoy qu'on lapelle.

Digitized by Google

Le Chaperon de ſainct Nigaiſe
N'eſt pas tant qu'il fut à ſon aiſe;
Bien peult avec les avirons
Dire plus riens ne gaignerons.
Le Coq qui ſouloit hault chanter
Force luy eſt de dechanter,
Perdu il ha parolle & voix.
Les Balances n'ont plus de poix.
Quand de la petite Tauerne,
C'eſt pour les Enfants maugouuerne.
Pour le preſent, l'Eſcu de Sable
Paſſe, comme aux Sacs paſſe Sable.
Meſme ſon voiſin lagnelet
Ha perdu ſa mère de lait.
Le Port deſtain, dont l'on murmure,
N'eſt plus de gauge ou de meſure.
Le Roſier ha perdu ſes roſes,
La Roſe ha ſes fueilles recloſes,
Par defaulte d'auoir bon vent
Le Moulinet ne moult, ne vend.
Les Maillots (pour les gents mutins)
Rendre s'en vont aux Maillotins.
Sainct Martin y va par le val
A pied, par faulte de Cheual.
La Chieure, pour menger du lierre,
Ha rompu ſa corde & ſon tierre.
Les ſignotz en l'Eau ſont ſerrez
Vittecoqs ſont pris en la Retz.
La Croche, auecques l'Arbre d'Or,
Ilz ſeront bien toſt à l'eſſor,
Près la Porte, le Chapeau rouge
S'en va dehors ſans d'ague & vouge,

La bonne Foy, ſans ces ſouliers,
S'en va loger aux Cordeliers.
De beauuoiſine les trois Mores
Auec le lieure ont faict defores.
L'eſtrieu, le Barillet, la Pierre,
N'y pourront pas grands biens conquerre.
Et du neuf marché les Coquilles
C'eſt à eulx à trouſſer leurs quilles.
Le petit Pot, le Pelerin
Prendront bien toſt autre chemin.
Au regard de la Tour carrée
Elle eſt deſia fort empirée,
La Croix blanche & la fleur de Lys
Ont perdu ſoulas & delis.
La Pomme d'or auprès cauchoiſe
A ſon plaiſir plus ne degoiſe.
Bref, à preſent, les Tauerniers
Aillent aprendre autres meſtiers.
Les Triballes, pour l'aduenir,
Sauront bien la Ville fournir.
La deffenſe eſt choſe très-ſaincte,
Mais que gardée ſoit ſans feincte.
En Parlement, au mois de Iuin,
Arreſt en fut par vn matin,
Sur le debat des Tauerniers
Qui en ont perdu maints deniers.

Huictain

Ceux qui deffendent les Tauernes
Pour le preſent, ne ſont pas moins

Que cil qui inuenta Lanternes
Pour donner lumiere aux humains.
La lumiere s'eſtend par tout,
Eſclairant à tout iuſque à ung,
La Tauerne, de bout en bout,
Eſt deffendue à vn chacun.

Huictain

A Dieu, à Dieu, maiſtre Vallet,
A Dieu auſſi ma Chambriere,
Plus ne ſerez le friollet,
Et vous ne ſerez Cuyſiniere:
Car ceſte ordonnance derniere
Nous rend à tous les bras rompus.
Viure vous fault d'autre maniere,
Car de ſeruants ne nous fault plus.

Dixain

O le grand bien que d'avoir deffendu
Aux Tauerniers d'aſſoir ceulx de la Ville,
Le Vin ſera à bas prix deſcendu
Et au commun profitable & vtille.
Et qui plus eſt, s'on garde ce ſtille,
Vers Dieu ſera vne œuure meritoire.
Car tous ceulx la qui s'amuſoient à boire
Ne deſpendront leurs biens outre raiſon,
Et de leur gaing (à leur honneur & gloire)
Entretiendront brauement leur maiſon.

Digitized by Google

Dixain

Puis que Iuſtice en ce fait ha mis l'œil,
Les Tauerniers peuuent bien par tout France
Aller grater tous leurs culz au Soleil,
Et trauailler de leurs mains à puiſſance.
Semblablement gents de faulce conſtance,
Comme muguetz & mignons glorieux,
Seront contrains d'aller viure chez eulx
Plus ſobrement en honneſte maintien,
Et beſongner, ils n'en vauldront que mieulx,
Car le trauail les fera gens de bien.

Dixain

Or, Dieu mercy, Iuſtice ha mis police
En ce cas la, car n'y ha Tauernier
Qui oſe aſſoir (ſur peine de Iuſtice)
Homme de lieu, pour Or, ny ſupplier.
Si vn voiſin avec ſon familier
Se veult eſbatre, ainſi que de raiſon,
Il eſt contrainct de boire en ſa maiſon
Et d'enuoyer querir du Vin au Pot,
Par ce moyen en tout temps & ſaiſon,
Femme & enfans ont leur part à l'eſcot.

Huictain

Pluſieurs Femmes (pour leurs Marys)
Grand ioye en ont, à brief parler,
Mais les Marys en ſont marris
Pource quilz n'oſent y aller.

La Femme à ſon Mary s'engagne
Qui deſpend ſon bien ſans raiſon,
Qu'il boit & mange ce qu'il gagne
Sans le porter en la Maiſon.

Huictain

Tauerniers, chaſcun ſoit content
Voſtre pouuoir eſt treſpaſſé,
Le Roy le veult, ſa Cour l'entend,
Son Parlement y ha paſſé.
Chantez Requieſcant in pace,
Ou aprenez faire autre choſe,
Vous auez trop long temps braſſé,
Il eſt ſaiſon qu'on ſe repoſe.

Huictain

Pour vn Tauernier qui y perd,
Cent mille gents y gagneront,
Qui ne ſoit vray, bien y apert,
Tous les biens en amenderont.
Beurre & Vin tant chers ne ſeront,
Bled, chair, chandelle & autres viures,
De boire les gents s'abſtiendront,
Qui s'en alloient coucher tous yures.

Huictain

Femmes, pour ces bonnes nouuelles
Faictes vœufs & proceſſions,
Preſentez voz vœufs & chandelles

Aux ſainctz, à qui ſemblerez belles,
Leurs faiſants vos deuotions.
Ayez pitié des bons Pions
Qui ia (ſans boire) ont le lampas,
Cogneu qu'ilz ſont bons champions,
Pour Dieu ne vous en mocquez pas.

Quatrain

C'eſt faict, c'eſt fin de la Tauerne
Pour tous les Yurongnes parfaictz,
Plus n'en viendront ſouls & infaictz,
Comme ſuppos de Maugouuerne.

Imprimé à Rouen par
Iacque aubin.

583533

Digitized by Google

Digitized by Google

Collection d'anciens ouvrages français curieux, en vers ou en prose, littéraires, facétieux ou historiques, et devenus très-rares, réimprimés rigoureusement dans toute la pureté des textes, enrichis de notices et de notes par divers bibliophiles, et tirés à cent exemplaires seulement, dont quatre sur papier de Chine.

EN VENTE:

Ballets et mascarades de cour, depuis le règ[illegible] jusqu'à celui de Louis XIV (de 1581 à 1652), rec[illegible] bliés d'après les anciennes éditions, rarissimes, [illegible] introuvables aujourd'hui, par M. Paul L[illegible]croix, [illegible] de la bibliothèque de l'Arsenal. [illegible] volumes [illegible]etit i[illegible] mat elzévirien, tirés seulement à cent exemplaires sur papier de Hollande. Prix: 120 francs. — Il a [illegible] tirage grand papier, format petit in-8°, à [illegible] sur papier de Hollande et numérotés. Pr[illegible] 18[illegible] volumes. — L'ouvrage est entièrement termi[illegible] de chaque papier qu'un très-petit nombre d'exe[illegible] les.

Les Gaillardes poésies du capitaine Lasphrise, publiées d'après les éditions de 1597 et de 1599, avec le portrait [illegible] et une Notice sur l'auteur, par un membre [illegible] la Société des Bibliophiles gaulois. — 18 francs.

Le Double cocu, histoire galante, par de Brémond [illegible] imprimé sur l'édition de 1679. — Prix: 7 francs.

Les Cabarets de Rouen, en 1556; réimpression textuelle de l'édit. ancienne de Rouen, sans date, avec un [illegible] par un Bibliophile du quartier Martainville. — Pri[illegible]: 3 francs.

Les Gayetez, d'Olivier de Magny. Petit in-4 [illegible]

Les Souspirs, du même. — Petit in-4. 14 fr.

Les Amours, du même. — Petit in-4, avec le portrait de Castianire (Louise Labé, la maîtresse de l'auteur). Notice par M. Pr. Blanchemain, de la Société des Bibliophiles François. — Prix: 16 francs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google